



POLITIQUE D'ÉDUCATION ET D'ACTION CULTURELLE

*Réalisation : Julie Bonenfant Boisclair
Mise à jour : 07-09-2018*



POLITIQUE D'ÉDUCATION ET D'ACTION CULTURELLE



TABLE DES MATIÈRES

1. Objet.....	2
2. Définitions.....	2
3. Application de la politique.....	2
4. Mission et vision éducative.....	3
5. Principes directeurs en matière d'éducation et d'action culturelle	4
6. Adéquation de l'action éducative et culturelle avec la mission	5
7. Moyens d'intervention et types d'action éducative et culturelle privilégiés	7
8. Vision stratégique de l'éducation au Musée	8

POLITIQUE D'ÉDUCATION ET D'ACTION CULTURELLE



1. OBJET

La présente politique énonce les principes qui guident l'élaboration et la mise en œuvre des programmes ainsi que des activités éducatives et d'action culturelle du Musée Louis-Hémon.

2

2. DÉFINITIONS

- 2.1. Le Musée, le Musée Louis-Hémon, la corporation du Musée Louis-Hémon; l'institution muséale telle que définie dans la charte de 1938, amendée en 1991.
- 2.2. Le conseil d'administration, le C.A.; conseil d'administration du Musée tel qu'identifié et défini dans les statuts et règlements du Musée.
- 2.3. Éducation muséale, action éducative; ensemble des actions par lesquelles une institution muséale est un lieu d'apprentissage non formel permettant le partage des savoirs ainsi que l'épanouissement des publics en regard de sa fonction sociale de diffusion de la culture¹.
- 2.4. Action culturelle; ensemble des actions par lesquelles une institution muséale propose à ses publics des activités à caractère culturel susceptibles de les intéresser, les instruire ou les divertir. Elle élargit la contribution de l'institution à la vie culturelle de sa communauté et/ou de sa région d'appartenance².

3. APPLICATION DE LA POLITIQUE

- 3.1. La présente politique s'applique à l'ensemble des programmes et activités d'éducation et/ou d'action culturelle conçu ainsi que mis en œuvre par le Musée Louis-Hémon.
- 3.2. Le Musée identifie une ressource professionnelle interne ou externe pour agir à titre de responsable de l'éducation et de l'action culturelle.

¹ Définition inspirée de Société des musées du Québec, *Étude sur les pratiques muséales en éducation, action culturelle et médiation*, Montréal, 2016, p. 5-6

² Définition inspirée de Forest, Michel, avec la collaboration de Clotilde Sgard, *Éducation et action culturelle. Politique et activités (Guide pratique)*, Service de soutien aux institutions muséales, Direction du patrimoine et de la muséologie, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec, 2008, p. 55.

- 3.3. La personne responsable de l'éducation et de l'action culturelle s'assure de la révision aux cinq (5) ans de la politique d'éducation et d'action culturelle ainsi que de sa mise en œuvre.
- 3.4. Le conseil d'administration s'assure de l'adoption aux cinq (5) ans de la politique d'éducation et d'action culturelle révisée et du respect de ses principes et orientations dans sa mise en œuvre.

4. MISSION ET VISION ÉDUCATIVE

4.1. Énoncé de mission

« Préserver et transmettre aux générations futures la quête de Louis Hémon, valoriser le territoire du pays de Maria Chapdelaine et offrir un lieu de création et d'échange privilégiant l'oralité, la lecture et l'écriture d'expression française. »

- 4.2. La mission de l'institution doit être revue par le conseil d'administration tous les cinq (5) ans afin de s'assurer de l'adéquation de celle-ci avec ses activités.

4.3. Champs disciplinaires et vocation thématique

En respect des différents aspects de son énoncé de mission, le Musée Louis-Hémon a une approche pluridisciplinaire qui permet d'assurer l'éducation ainsi que la diffusion du patrimoine, de l'histoire et de la culture régionale ainsi que la mise en valeur et la conservation de ses collections. Ses activités et collections relèvent en effet de différents champs disciplinaires, à savoir la culture et la littérature ainsi que l'histoire et l'ethnologie, ce qui nécessite une approche globale permettant de sensibiliser, d'éduquer et de favoriser les apprentissages des publics. Cette approche explore donc une vocation thématique qui se déploie en trois volets :

1) Louis Hémon et son œuvre

En juin 1912, l'écrivain français Louis Hémon, arrive à Péribonka où il séjournera pendant un peu plus de deux mois. Suite à son séjour, il écrit le roman *Maria Chapdelaine*, une histoire inspirée du village de Péribonka destinée à être publiée et à faire le tour du monde après le décès de son auteur. C'est dans l'objectif de commémorer la mémoire de Louis Hémon et de faire connaître son œuvre maîtresse que le Musée Louis-Hémon a été fondé en 1938 sous l'appellation Musée Maria Chapdelaine. Aujourd'hui, l'institution assure un mandat en continuité avec sa mission première. Les activités du Musée favorisent la connaissance et l'appréciation de la quête de Louis Hémon et de l'histoire de son œuvre *Maria Chapdelaine*.

2) Valorisation du territoire du pays de Maria Chapdelaine

La colonisation effective de la région ainsi que du territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine débute vers la fin du XIX^e, puis se poursuit jusqu'à la première moitié du XX^e siècle. Les colons défrichent les terres afin de s'établir et d'y faire de l'agriculture. Lors de la dernière phase de colonisation du lac Saint-Jean, le village de Péribonka se développe quand les familles d'Édouard Niquet et d'Édouard Milot viennent s'installer en 1888. C'est la vie quotidienne des colons et la tâche difficile de « faire de la terre » qui inspirent l'écrivain Louis Hémon lors de son séjour en 1912. Grâce à la description qu'il en fait dans son roman *Maria Chapdelaine*, cet épisode de l'histoire régionale fera le tour du monde. Les activités et collections du Musée Louis-Hémon permettent notamment l'appropriation du patrimoine régional en mettant en valeur l'histoire territoriale via l'œuvre de Louis Hémon et le récit de son passage dans la région.

3) Lieu de création et d'échange d'expression en langue française

Vendu à travers le monde à des millions d'exemplaires, le récit écrit par Louis Hémon est un important phénomène littéraire qui a dépassé plusieurs frontières et s'est étendu d'un continent à l'autre. Au Québec, le roman *Maria Chapdelaine* est considéré comme initiateur du courant de la littérature du terroir. Il a inspiré de nombreux auteurs et a favorisé ainsi l'émergence de ce genre littéraire au XX^e siècle. Cette influence majeure que l'œuvre de Louis Hémon a sur la culture et la littérature québécoise explique la volonté du Musée de mettre en valeur la langue française à travers les collections et les activités offertes dont l'objectif est notamment de favoriser auprès des publics le développement d'une relation privilégiée avec l'expression orale, la lecture et l'écriture.

4.4. Vision et fonction éducatives du musée

Plus ancienne institution muséale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Musée Louis-Hémon est un lieu d'éducation non formelle visant à sensibiliser, favoriser la découverte, l'apprentissage de connaissances et le développement de compétences en lien avec sa mission. Son action éducative et culturelle est orientée vers ses publics de manière à favoriser le développement d'une relation privilégiée entre ceux-ci et ses objets/sujets, mais également entre ceux-ci et l'institution.

5. PRINCIPES DIRECTEURS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET D'ACTION CULTURELLE

5.1. Dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes ainsi que des activités éducatives et d'action culturelle, le Musée :

- Établit les priorités de l'institution en matière d'éducation et d'action culturelle selon les besoins liés à la conservation, à l'exposition et à la fréquentation en fonction de ses limites matérielles et budgétaires.
- S'assure que les thématiques, les contenus et les formats des programmes éducatifs et des activités respectent son énoncé de mission et tiennent compte des priorités et objectifs définis et adoptés par le conseil d'administration.
- Veille à la mise en valeur de la Maison Samuel-Bédard par la mise en place de dispositifs de médiation et d'interprétation favorisant son appréciation.
- Oriente son action éducative vers ses publics de manière à favoriser le développement d'une relation privilégiée entre ceux-ci, ses expositions, ses collections et l'institution par la mise en place de programmes et d'activités différentes répondant à leurs caractéristiques spécifiques.
- Vise à être au service de la communauté locale en tentant de répondre à ses besoins et intérêts.
- Veille à ce que ses actions éducatives le positionnent comme un acteur régional du tourisme culturel et d'apprentissage afin de permettre le développement de nouveaux publics diversifiés.
- S'assure de la pertinence et de l'exactitude des contenus et des renseignements diffusés.
- Veille au respect des droits d'auteur et de reproduction en regard des exigences prévues par la loi.

5.2. Dans une volonté d'amélioration constante, le Musée s'assure d'effectuer l'évaluation interne et externe de ses programmes ainsi que de ses activités éducatives et d'action culturelle.

6. ADÉQUATION DE L'ACTION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE AVEC LA MISSION

6.1. Concernant les expositions, le Musée détermine les objectifs suivants.

- Concevoir et réaliser des expositions mettant en valeur les champs disciplinaires en lien avec la mission de l'institution et destinées à diverses clientèles :
 - clientèle régionale et locale : individuelle et de groupe, adulte et enfant;
 - clientèle touristique québécoise et internationale : individuelle et de groupe, adulte et enfant.
- Contribuer à la mise en valeur du patrimoine culturel et territorial de la région, particulièrement de la MRC de Maria-Chapdelaine.
- Contribuer à la diffusion de la littérature québécoise, particulièrement celle du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

- Provoquer et soutenir des projets de création littéraire, culturelle et numérique pouvant mener à la réalisation d'expositions (milieu universitaire, milieu littéraire, milieu artistique, grand public).

6.2. En ce qui concerne les activités éducatives et d'action culturelle pour la clientèle locale de la MRC de Maria-Chapdelaine, le Musée détermine les objectifs suivants.

- Contribuer à l'éducation culturelle de la population.
- Concevoir et réaliser des activités de médiation culturelle et d'éducation mettant en valeur les champs disciplinaires en lien avec la mission de l'institution et qui permettent d'être au service de la communauté locale.
- Mettre en valeur le contexte de l'écriture du roman *Maria Chapdelaine* par la visite de la Maison Samuel-Bédard.
- Favoriser les activités permettant l'acquisition de connaissances liées au patrimoine et au territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.
- Développer un sentiment de fierté locale.
- Développer un sentiment d'appartenance au Musée.
- Contribuer au développement d'habitudes culturelles ainsi qu'à l'éveil culturel et littéraire de cette clientèle.
- Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine local.
- Favoriser l'accroissement du taux de fréquentation en période hors saison.

6.3. En ce qui concerne les activités éducatives et d'action culturelle pour la clientèle régionale, le Musée détermine les objectifs suivants.

- Concevoir et réaliser des activités de médiation culturelle et d'éducation mettant en valeur les champs disciplinaires en lien avec la mission de l'institution et qui permettent d'être au service de la communauté régionale.
- Mettre en valeur le contexte de l'écriture du roman *Maria Chapdelaine* par la visite de la Maison Samuel-Bédard.
- Favoriser les activités permettant l'acquisition de connaissances liées au patrimoine et au territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.
- Développer un sentiment de fierté régionale.
- Développer un sentiment d'appartenance au Musée.
- Contribuer à l'éveil culturel et littéraire de cette clientèle.

6.4. En ce qui concerne les activités éducatives et d'action culturelle pour la clientèle touristique, le Musée détermine les objectifs suivants.

- Mettre en valeur le contexte de l'écriture du roman *Maria Chapdelaine* par la visite de la Maison Samuel-Bédard.
- Repositionner le roman *Maria Chapdelaine* dans l'expérience touristique régionale.

- Amener le visiteur de l'extérieur à mieux connaître la vie des Jeannois au début du XX^e siècle et le territoire du Lac-Saint-Jean, particulièrement de la MRC de Maria-Chapdelaine.
- Permettre aux visiteurs de se familiariser avec le patrimoine et la culture régionaux ainsi qu'avec la littérature québécoise particulièrement celle du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

6.5. À titre d'équipement culturel majeur, riche de son histoire et de sa vocation privilégiée, le Musée s'engage à s'impliquer dans divers projets de partenariat lui permettant de contribuer à l'essor de son milieu.

7. MOYENS D'INTERVENTION ET TYPES D'ACTION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE PRIVILÉGIÉS

7.1. Le Musée s'assure d'utiliser des moyens de communication variés pour permettre de toucher plus efficacement les divers publics :

- le discours magistral qui repose principalement sur l'écoute;
- le discours interrogateur qui suscite davantage la participation et engendre l'interaction;
- la pratique et l'expérimentation qui favorisent la découverte, l'apprentissage et l'appropriation tout en mettant les visiteurs en relation plus directe à l'objet ou au sujet.

7.2. Le Musée s'assure de mettre en œuvre plusieurs modes d'apprentissage (cognitifs, émotifs et sensitifs) pour faire vivre une expérience significative au plus grand nombre de visiteurs possible.

7.3. Afin de bien répondre aux particularités de la clientèle scolaire, l'institution s'assure de concevoir et de mettre en place un programme éducatif comprenant une diversité d'activités éducatives qui correspondent aux besoins et attentes spécifiques de la clientèle scolaire (niveaux préscolaire, primaire et secondaire) en lien avec le *Programme de formation de l'école québécoise*. Ces activités sont créées pour se dérouler au Musée ou en classe.

7.4. De manière générale, le Musée réalise plusieurs actions éducatives et culturelles diversifiées qui ont pour objectif de favoriser l'appropriation des sujets et des objets par différents publics :

- expositions;
- visites guidées des expositions et de la Maison Samuel-Bédard;
- ateliers de découvertes et de création (ex. fabrication d'objets);
- activités de médiation culturelle (ex. œuvres commémoratives);
- activités éducatives pour la clientèle scolaire;

- conférences et rencontres avec des professionnels;
- jeux et activités jeunesse ludiques;
- présentation de pièces de théâtre;
- journées familiales thématiques;
- événements saisonniers et/ou ponctuels.

8. VISION STRATÉGIQUE DE L'ÉDUCATION AU MUSÉE

8.1. La vision éducative du Musée Louis-Hémon s'articule à travers la présente politique. Ses principes découlent d'une planification stratégique entreprise par l'institution en 2012. En matière d'éducation et d'action culturelle, la réflexion stratégique prévoit que le Musée :

- se distingue avec une approche permettant la découverte et l'appropriation du patrimoine territorial par les sens, l'émotion et l'intellect;
- crée un pôle de découverte du pays de Maria Chapdelaine permettant aux visiteurs de vivre une multitude d'expériences d'apprentissage et de découverte;
- contribue à stimuler la création littéraire et artistique;
- développe ses connaissances en ce qui a trait aux caractéristiques propres des différentes clientèles par tranche d'âge pour ainsi proposer une pédagogie plus active et implanter une culture plus participative.

8.2. Au cours des six (6) prochaines années, le Musée souhaite bâtir son expérience sur les six (6) éléments principaux suivants.

- 1) Une exposition à grand déploiement permettant d'apprécier le territoire du pays de Maria Chapdelaine et ses grandes rivières à travers l'aventure de Louis Hémon et du roman *Maria Chapdelaine*.
- 2) Des expositions ponctuelles en lien avec la mission de l'institution.
- 3) Une exposition en territoire intitulée « Sur les traces des grandes rivières de Maria Chapdelaine ».
- 4) Une programmation culturelle dynamique et variée incluant des animations, des activités et des ateliers, en collaboration avec des partenaires du milieu, pour animer les divers lieux tels que la bibliothèque publique et la Maison Samuel-Bédard.
- 5) Des camps de lecture et d'écriture ludiques et dynamiques pour la clientèle familiale proposant une expérience vivante et enrichissante et permettant de développer une relation privilégiée avec l'oralité, la lecture et l'écriture.
- 6) Une offre de visites historiques, patrimoniales et culturelles, guidées ou autonomes, à Péribonka et sur le territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Date d'approbation	Date de modification	Date de révision
12-09-2018		